

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 628)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 5374

présenté par
M. Accoyer

à l'amendement n° 1896 de M. Mariton

AVANT L'ARTICLE 1ER BIS

Compléter la seconde phrase du second alinéa par les mots :

« et la convention internationale des droits de l'enfant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous amendement de complément.